



Destinataire : Aux parents et aux élèves de la Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord  
Expéditeur : Éric Faguy, directeur des services éducatifs  
Date : 6 mai 2020  
Objet : **Continuité scolaire au niveau secondaire**

---

La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tient à préciser ses attentes concernant l'implication scolaire des élèves du secondaire.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé ce qui suit le 27 avril dernier :

*« Bien que les établissements secondaires demeurent fermés, les élèves du secondaire doivent compléter l'apprentissage des savoirs jugés essentiels d'ici la fin de l'année scolaire. »*

En conséquence, voici ce qui est attendu :

1. En considérant le contexte actuel, l'équipe enseignante des écoles secondaires identifie les **apprentissages essentiels** que les élèves doivent compléter d'ici la fin de l'année. L'accent sera mis sur les matières de base prévues au régime pédagogique (langues, mathématiques, science et histoire).
2. Régulièrement, un plan de travail sera transmis aux élèves. Ce plan de travail sera plus précis que les trousseaux pédagogiques envoyés dans les dernières semaines. Les élèves **devront suivre ce plan et faire les activités d'apprentissage proposées**. C'est obligatoire.
3. Des enseignants seront responsables de l'enseignement à distance. Les modalités seront précisées par les écoles. L'accompagnement pourra être différencié en fonction des besoins des élèves.
4. Les enseignants demanderont aux élèves de produire des travaux ou de faire des exercices. Ce sera un moyen pour les élèves de faire les apprentissages, de vérifier la compréhension des notions à maîtriser et de préciser le soutien additionnel dont certains auront besoin.
5. Certaines modalités d'évaluation des apprentissages pourraient être mises en œuvre pour valider la maîtrise des savoirs essentiels des élèves, notamment pour ceux dont les résultats des étapes 1 et 2 sont en deçà de la note de passage.

La participation active de tous les élèves est importante pour assurer la maîtrise et la consolidation des apprentissages essentiels identifiés. Nous compterons sur ces bases pour la poursuite des apprentissages au début de la prochaine année scolaire.

D'autres détails vous seront transmis par l'école.